



SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE & DE LA CITOYENNETÉ

10 ACTIONS AFIN DE LIMITER SON EMPREINTE CARBONE
DU 30 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE

QU'EST-CE QUE L'EMPREINTE ECOLOGIQUE ?

Depuis le siècle dernier, la concentration du carbone dans l'atmosphère augmente et le climat de la planète subit des bouleversements : montée du niveau de la mer, des eaux, multiplications des catastrophes climatiques (incendies, inondations...).

La ville du Teich mène, dans ses politiques publiques, des actions afin de contribuer à réduire l'émission de gaz à effet de serre.



10 ACTIONS POUR REDUIRE SON EMPREINTE

1. PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

La ville du Teich a mis en place, un plan de **gestion différenciée** des espaces verts communaux afin de préserver la biodiversité en ville. Concrètement, les espaces verts et la voirie s'y entretiennent sans produits phytosanitaires depuis plusieurs années.

L'EKLA en partenariat avec le Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon, vous plongera au plus près de la Zostère avec des casques de réalité virtuelle et découvrira les enjeux liés à cette plante marine grâce à un film immersif tourné sur le Bassin.

Rendez-vous le mercredi 02 octobre à partir de 9h30 à la Médiathèque

2. BIEN TRIER SES DÉCHETS

La commune organise un ramassage libre des déchets tout le weekend à partir vendredi 04/10 jusqu'au dimanche 06/10. **Des poubelles seront installées place de Camps, place de Balanos, rue de la Fontaine St Jean, parc de Mourey et au parking de la crèche municipale.** Des bacs à marée seront installés le 02/10 sur les plages du Teich pour vous permettre de ramasser les déchets marins échoués sur le littoral et de les y déposer en toute sécurité toute l'année.

L'inauguration officielle à lieu à 14h sur le sentier du littoral. Rejoignez nous !



La ville du Teich déploie sur tous ses parcs publics le tri sélectif pour valoriser les déchets d'emballages.

Retrouvez tous les bons gestes sur le site de la COBAS :
<https://www.agglo-cobas.fr/wp-content/uploads/2023/12/GUIDE-DE-TRI-ET-DE-PREVENTION.pdf>

3. RECYCLER, REVENDRE ET ACHETER D'OCCASION

L'association **Inser'cycles** donne une seconde vie à nos vieux vélos en les rénovant entièrement et assure un vélo en parfait état à tout petit prix.

L'association **l'Entraide Teichoise** ouvre son « vestiaire » à tous les publics tous les jeudis. Vous pouvez déposer vos vêtements dont vous vous séparez dans les containers prévus à cet effet toute l'année. De plus, des bornes à vêtements de l'association locale « Fringuette » sont réparties en plusieurs endroits de la ville pour vous permettre de donner une seconde vie à vos vêtements.

LE LIVRE VERT

Donnez du sens à vos livres
COLLECTE GRATUITE À DOMICILE

DES LIVRES À DONNER ?

Deuxième vie des livres permettant la création d'emplois en insertion en Gironde

REVENTE REVALORISATION REDISTRIBUTION

Recyclage des livres abîmés

Don de livres à des associations locales

Collecte du 30/09 au 04/10

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30

CONTACTEZ-NOUS
SAV : 05.33.51.09.53
Collecte : 07.77.34.87.15
contact@lelivrevert.com

le Teich
Bassin d'Arcachon
la ville choisie par la nature

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins

La ville en partenariat avec l'association **le Livre Vert** vous propose durant la semaine du développement durable au Teich, de venir déposer en mairie, à la médiathèque ou dans les écoles, vos livres usagés pour leur offrir une seconde vie ! L'année dernière plus de 800 kg ont ainsi été collectés !

4. FAVORISER LES CIRCUITS COURTS 🍷

Le marché municipal, qui se tient tous les samedis matin sur la place du souvenir est l'occasion de trouver (et déguster) les produits de notre région.

L'association **Le Teich et Toi** organise le P'tit Mercat. Ce marché écoresponsable, avec pour objectif zéro déchet, se déroule tous les deuxièmes vendredis du mois sous la halle du port et fait la part belle aux producteurs locaux et à des créateurs / artisans soucieux

5. ADOPTER UNE ALIMENTATION DURABLE 🌱

La ville du Teich a passé un nouveau marché pour la restauration scolaire. Proposer une **alimentation saine et responsable** tant au niveau du choix du prestataire que de la qualité des produits est une priorité. Ainsi, la Ville du Teich favorise l'usage de produits issus de l'agriculture biologique, de produits bénéficiant des autres signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine : label rouge, Appellation d'origine, indication géographiquement protégée, origine France, des produits issus de la pêche responsable et des plats végétariens répondant à la diversification des sources de protéines. 70% des produits sont bio et durables.



La commune a également mis en place un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein de ses cantines pour le limiter le plus possible !

6. PRESERVER LA RESSOURCE EN EAU 💧

La ville du Teich a exclusivement recours à des produits naturels pour l'entretien des bâtiments municipaux. Également, la commune a adopté une « **gestion différenciée** » de ses espaces verts et a choisi par exemple de planter des essences locales qui ne nécessitent pas/ou peu d'arrosage, cela pour limiter nos consommations d'eau en été.

SO'BASS, le service de l'eau potable du Bassin d'Arcachon Sud, sera présent sur le marché le 04/10 prochain pour nous présenter les enjeux du cycle de l'eau sur le Bassin

7. CONSOMMER DES PRODUITS ECOLOGIQUES

La Ville du Teich a **banni les plastiques à usages uniques** de ses événements et dans les cantines scolaires en y privilégiant des contenants réutilisables.

8. MIEUX GERER SA CONSOMMATION D'ENERGIE

La ville du Teich a mis en place un **plan d'économies et de transition énergétique de son patrimoine** afin de réduire significativement les consommations énergétiques, comme en éteignant l'éclairage public entre 23h30 et 05h30. 70% du parc d'éclairage public est équipé de LED.

L'ADEME édite de nombreux guides pour vous aider à réduire vos consommations d'énergies:

<https://librairie.ademe.fr/consommer-autrement/5696-reduire-sa-facture-d-electricite.html>

9. REPENSER SES DÉPLACEMENTS

Le Teich est labellisée **Territoire Vélo**.

TERRITOIRE



Fédération française de cyclotourisme

Elle dispose actuellement de **26 km de pistes cyclables** qui permettent à chaque habitant d'être à moins de 600 m d'une piste pour se déplacer en toute sécurité sur la commune. Ces pistes sont connectées au réseau de la COBAS qui en compte plus de 130 km. Aujourd'hui le vélo est donc une vraie alternative à la voiture sur notre territoire !

Le Teich a également la chance d'accueillir sur son territoire l'association Inser'cycles qui offre la possibilité à chacun de se convertir au vélo.

Des vélos sont mis à disposition des agents pour les déplacements interservices

10. RENOVER OU AGRANDIR SON HABITAT DE MANIÈRE ÉCOLOGIQUE


La Ville du Teich a créé des **jardins familiaux** à destination des résidents en appartement pour leur permettre d'avoir un espace extérieur et de cultiver eux-mêmes au moyen de pratiques saines des fruits et légumes ou des fleurs.




Le service Habitat de la COBAS est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur la rénovation de votre logement et simplifier au maximum vos démarches. Neutre, gratuit et indépendant, ce service de proximité est ouvert à tous les habitants de la COBAS (propriétaires occupants, bailleurs ou locataires). Contactez-les au 05.56.22.00.34 et par mail au habitat@agglo-cobas.fr



Mairie Le Teich
64 bis Avenue de la Côte d'argent
33470 Le Teich

 05 56 22 33 60

 Ville Le Teich

 villeleteich